

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPEMENT



DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DU COMMERCE (PITD)

DIVISION DES OPÉRATIONS TICS (PITD.2)

Immeuble CCIA

Rue Jean Paul II, Plateau

01 BP 1387, Abidjan 01

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (Services de consultants individuels)

1. Consultant expert en digitalisation des services publics
2. Consultant expert en innovation et entrepreneuriat numérique

Pays: RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Études de faisabilité du Programme d'appui à la digitalisation des services publics et à l'entrepreneuriat numérique au Sénégal

1. CONTEXTE

L'Agenda Nationale de Transformation Sénégal Vision 2050 aspire à faire du Sénégal une société numérique, un pays de service à forte valeur ajoutée, en s'appuyant sur une couverture réseau universel, l'identité numérique des personnes et du foncier, la transformation numérique de l'administration et des filières. Cette ambition devra être portée par des champions numériques dont le rayonnement dépassera les frontières du continent.

Le Gouvernement du Sénégal place la digitalisation au cœur de ses priorités pour renforcer l'efficacité et l'efficience des services publics, promouvoir l'inclusion numérique et soutenir la croissance de l'économie numérique. Le new deal technologique, à travers ces trois programmes de 1) digitalisation des services publics, 2) mise en place de la Digital Factory et 3) déclinaison Sectorielle du Numérique, vise à répondre aux besoins critiques du Sénégal en matière de digitalisation des services publics et de soutien à l'entrepreneuriat numérique et à l'innovation technologique.

En tant que partenaire historique et adhérent pleinement à cette vision, la Banque Africaine de Développement (BAD) entend accompagner le Gouvernement dans la préparation et la mise en œuvre de sa vision qui consiste à accélérer la transformation numérique du secteur public et à impulser un nouvel élan à l'innovation et l'entrepreneuriat numérique au Sénégal.

C'est dans ce contexte que la BAD a mobilisé des ressources du fond fiduciaire KOAFEC pour l'élaboration des études de faisabilité du Programme d'appui à la digitalisation des services publics et à l'entrepreneuriat numérique.

2. AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

La Banque africaine de développement (BAD) invite les consultants individuels qualifiés de manifester leur intérêt pour les deux postes suivants :

- 1. Consultant expert en digitalisation des services publics**
- 2. Consultant expert en innovation et entrepreneuriat numérique**

3. DURÉE ET DÉBUT DE LA MISSION

La mission est prévue pour une durée de 16 semaines pour les deux consultants, avec une date de début provisoire fixée au **01 mars 2025**.

4. RÉMUNÉRATION

La rémunération proposée sera compétitive et alignée sur l'échelle de rémunération établie par la Banque Africaine de Développement pour les consultants de courte durée. Elle sera déterminée sur la base de la proposition financière du candidat, de ses qualifications requises et de son expérience, et finalisée au cours des négociations du contrat.

5. ÉLIGIBILITÉ ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Les critères d'éligibilité, l'établissement d'une liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux Règles et Procédures de la BAD pour l'Acquisition de Services de Consultants

financés par le Budget Administratif. Veuillez noter que manifester votre intérêt ne constitue en aucun cas une obligation de la part de la BAD d'inclure le consultant dans la liste restreinte.

6. DOCUMENTS À FOURNIR

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. Le dossier doit comporter les documents ci-après :

- Un CV détaillant les qualifications et expériences pertinentes.
- Des références à des missions similaires, démontrant la capacité à réaliser la mission.
- Des preuves d'expérience avec les agences de développement internationales et des projets de consultance similaires.

Les Termes de Référence (TdR), qui précisent en détail le périmètre de la mission et les services spécifiques attendus des consultants, sont joints en annexe 1 pour le poste de consultant expert en digitalisation des services publics et en annexe 2 pour le poste de consultant expert en innovation et entrepreneuriat numérique.

7. CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des consultants se fera sur la base des critères suivants :

- Qualifications générales et adéquation avec la mission : 30 %
- Expérience spécifique et adéquation du profil avec la mission (missions similaires à celles décrites dans les TdR) : 40 %
- Expérience pertinente avec les bailleurs de fonds et les Banque multilatérales de développement : 15 %
- Connaissance du secteur du numérique du Sénégal : 10 %
- Maîtrise de la langue (capacité de communication écrite et orale, français : courante, anglais : pratique) : 5 %

Seuls les candidats ayant obtenu un score de 70 points ou plus seront considérés pour la mission. Les candidats seront classés, et celui ayant obtenu le score le plus élevé sera sélectionné, sous réserve que le taux de rémunération soit conforme au budget du projet.

8. SOUMISSION

Toutes les manifestations d'intérêt, y compris les documents requis, doivent être soumises avant le **17 février 2025 à 17h heure locale (GMT)**.

Les soumissions doivent porter, en objet, le titre suivant : « **AMI –Programme d’appui à la digitalisation des services publics et à l’entrepreneuriat numérique– [Titre du Poste] »**

Les candidatures seront transmises par courrier électronique à **M. Jean Pierre Guy Gashami, Chargé principal des TICs** à l’adresse : j.gashami@afdb.org, avec copie à Nicholas Williams : n.williams@afdb.org



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU NUMÉRIQUE



MCTN
Ministère de la Communication
des Télécommunications et
du Numérique

Annexe 1. Termes de Référence

Élaboration des études de faisabilité du programme de digitalisation des services publics au Sénégal

1. Contexte

L'Agenda Nationale de Transformation Sénégal Vision 2050 aspire à faire du Sénégal une société numérique, un pays de service à forte valeur ajoutée, en s'appuyant sur une couverture réseau universel, l'identité numérique des personnes et du foncier, la transformation numérique de l'administration et des filières. Cette ambition devra être portée par des champions numériques dont le rayonnement dépassera les frontières du continent.

Le gouvernement place la digitalisation au cœur de ses priorités pour renforcer l'efficacité et l'efficience des services publics, promouvoir l'inclusion numérique et soutenir la croissance de l'économie numérique. Cependant, des défis subsistent, notamment dans la digitalisation des services publics, où seulement 10 % des services visés ont été digitalisés à ce jour.

La digitalisation sectorielle est également une priorité, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, et de l'éducation, afin de répondre aux besoins des citoyens de manière efficace et accessible. Par exemple, le secteur agricole cherche à améliorer la transparence et l'efficacité de la distribution des subventions agricoles, un enjeu critique pour la productivité et la

sécurité alimentaire. De même, le secteur de la santé prévoit d'étendre les dossiers médicaux électroniques et la télémédecine pour améliorer l'accès aux soins dans les régions rurales.

Le new deal technologique, à travers les 3 programmes de digitalisation des services publics, mise en place de la digital factory et déclinaison Sectorielle du Numérique, vise à répondre aux besoins critiques du Sénégal en matière de digitalisation des services publics et de soutien à l'entrepreneuriat numérique et à l'innovation technologique. Le programme digitalisation des services a pour objectif d'améliorer l'accessibilité et la transparence des processus administratifs à travers des solutions intégrées, notamment des plateformes de gestion électronique, des infrastructures numériques modernes, et des systèmes de gestion des données.

Pour garantir une mise en œuvre efficace de ce programme, une étude de faisabilité approfondie est nécessaire afin d'évaluer les composantes clés du projet et de définir les meilleures approches pour atteindre les objectifs fixés. Un consultant expert sera donc recruté pour conduire cette étude et fournir des recommandations détaillées sur les technologies, les infrastructures, et les mécanismes de gouvernance adaptés aux besoins du Sénégal. Cette expertise externe permettra de développer une feuille de route précise et d'identifier les partenariats et ressources indispensables pour le succès du programme, en s'assurant de l'alignement avec les priorités stratégiques nationales et les exigences de la Banque.

2. Objectif de la Mission

La mission a pour but de réaliser une étude de faisabilité approfondie du programme d'appui à la digitalisation des services administratifs publics sénégalais. Le consultant préparera une feuille de route opérationnelle détaillant les composantes du projet, les besoins techniques et financiers, et les actions nécessaires pour une mise en œuvre réussie en accord avec les standards de la BAD et les priorités stratégiques du Sénégal.

3. Activités de la Mission

Sous la tutelle du ministère de la Communication, des télécommunications et du numérique, le Consultant effectuera les tâches suivantes :

Faisabilité technique de la digitalisation des services administratifs publics

- **Analyse de l'existant** : Faire une revue approfondie des infrastructures et fondations numériques actuelles (connectivité, data centre, identité numérique, paiements numériques, interopérabilité des plateformes, etc.) et identifier les lacunes/gaps par rapport aux standards internationaux et aux références sous-régionales, continentales ou internationales (benchmarking).
- **Cartographie des processus** : Réaliser une cartographie des processus administratifs publics prioritaires à digitaliser (G2G, G2B, G2C) sur base des besoins des citoyens et des entreprises sénégalais.
- **Revue des besoins de digitalisation par secteur** : Pour chaque secteur prioritaire (agriculture, santé, éducation, finances, etc.), réaliser une étude des besoins de digitalisation et évaluer le niveau de préparation et de maturation des projets prioritaires

par secteur. Proposer les projets prioritaires de digitalisation dans différents secteurs (e.g., gestion des subventions agricoles, dossiers médicaux électroniques, solutions de paiements numériques), y compris les exigences en matière de données, de sécurité, et d'interopérabilité.

- **Conceptualisation et architecture des infrastructures publiques numériques (DPI) :** Sur base de l'analyse de l'existant, proposer une approche conceptuelle et une architecture du DPI adapté au contexte national, notamment pour les systèmes d'identité numérique, les paiements électroniques, les systèmes d'interopérabilité et d'échanges de données.
- **Alignement stratégique :** Évaluer la pertinence, la viabilité technique, et l'alignement de chaque projet de digitalisation avec les objectifs globaux de digitalisation du Gouvernement du Sénégal.
- **Amélioration du portail national de services :** Proposer des améliorations pour centraliser et simplifier l'accès aux services publics (e.g., plateforme Sénégal Services), y compris l'intégration de fonctionnalités de suivi, de retour d'expérience, et d'innovation ouverte via Open API.
- **Amélioration du cadre légal, réglementaire et organisationnel :** Évaluer la gouvernance du secteur, le cadre légal et réglementaire et proposer des améliorations pour réduire les goulots d'étranglement, créer un cadre légal pour l'usage des nouvelles technologies et innovation dans l'administration publique et par la population, s'adapter aux approches novatrices de digitalisation (DPI), et accélérer la prise de décision dans les processus de digitalisation des services publics.
- **Analyse des partenariats et ressources :** Identifier les partenaires potentiels et les ressources nécessaires (financements, partenaires technologiques) pour la mise en œuvre des infrastructures (soft) et services numériques.
- **Développement de la feuille de route de digitalisation :** Proposer un plan de déploiement graduel pour digitaliser les processus administratifs en fonction des priorités des citoyens et des entreprises, en considérant les aspects technologiques et organisationnels (quick-wins, capacité de mise en œuvre, existence d'infrastructures numériques de base, etc.).
- **Conception des programmes de formation :** Développer des programmes de formation adaptés pour les jeunes en intégrant les compétences en IA, automatisation, développement logiciel, etc., et en proposant des solutions d'accès aux infrastructures nécessaires (internet, laboratoires IA, etc.).
- **Proposition de partenariats :** Identifier les partenariats avec les universités et les entreprises pour soutenir les programmes de formation et garantir leur adéquation avec les besoins du marché.

Analyse financière du programme

- Préparer une estimation budgétaire détaillée pour tous les projets de digitalisation identifiés.

- Ajuster les budgets alloués en fonction des réalités économiques et des priorités identifiées durant l'évaluation des projets.
- Proposer des stratégies de réduction des coûts ou de réallocation des ressources pour optimiser l'impact des investissements.
- Préparer un tableau des coûts détaillés de toutes les composantes et activités retenues.

4. Livrables et Calendrier

Les livrables attendus incluent :

- **Rapport initial (Inception Report)** : Présenté dans les deux (2) premières semaines, ce rapport détaillera la compréhension de la mission, le plan de travail, et les consultations prévues.
- **Rapport d'étape (Intérim Report)** : Prévu dans les dix (6) semaines suivant le début de la mission, il fournira un résumé des avancées, des résultats préliminaires, et des recommandations initiales.
- **Rapport provisoire final** : Soumis après dix-huit (12) semaines, ce document intégrera le plan détaillé du projet, incluant les infrastructures et les programmes proposés.
- **Rapport final** : Produit à la fin de la mission (semaine 16), il inclura toutes les révisions et les commentaires des parties prenantes.

5. Début et Durée de la Mission

- **Date de début** : 01 mars 2025.
- **Durée** : La mission est estimée à une durée totale de **16 semaines**.

6. Qualifications du Consultant

Le consultant devra posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

1. **Formation académique** : Diplôme supérieur (Master ou PhD) en technologies de l'information, ingénierie, administration publique, économie numérique, ou dans un domaine connexe pertinent pour la transformation numérique.
2. **Expérience avérée en digitalisation des services publics** : Au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans la conception et la mise en œuvre de projets de digitalisation, notamment pour les services publics (e-services) et la transformation des processus administratifs.
3. **Connaissance des infrastructures numériques et des standards internationaux** : Familiarité avec les infrastructures et normes internationales de la transformation numérique (e.g., Digital Public Infrastructure, GovStack) et les meilleures pratiques pour les plateformes d'interopérabilité, l'identité numérique, et les paiements électroniques.

4. **Expérience en gestion de projets complexes financés par des bailleurs de fonds :** Compétences éprouvées en gestion de projets financés par des institutions internationales ou multilatérales, avec un historique de collaboration efficace avec des parties prenantes du secteur public et privé.
5. **Capacités analytiques et stratégiques :** Compétences avancées en analyse des besoins et en définition des priorités pour des projets de grande envergure, avec la capacité de concevoir des cadres de suivi et d'évaluation robustes et de proposer des stratégies de gestion des risques.
6. **Excellentes aptitudes à la communication :** Compétences solides en communication écrite et orale, avec la capacité de préparer des rapports clairs et convaincants et de présenter des résultats à des publics divers.
7. **Langues :** Maîtrise du français (courante) et de l'anglais (pratique).

7. Services Fourni par le ministère de la Communication, des télécommunications et du numérique

- Accès aux données et informations pertinentes.
- Accès à un bureau de liaison et à un soutien logistique pour faciliter les consultations.

8. Modalités de Paiement

- 20 % à la présentation du rapport initial.
- 30 % après validation du rapport d'étape.
- 30 % après soumission du rapport provisoire final.
- 20 % après l'acceptation du rapport final.



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU NUMÉRIQUE



MCTN
Ministère de la Communication
des Télécommunications et
du Numérique

Annexe 2. Termes de Référence

Élaboration des études de faisabilité du programme d'appui à l'innovation et l'entrepreneuriat numériques au Sénégal

1. Contexte

L'Agenda Nationale de Transformation Sénégal Vision 2050 aspire à faire du Sénégal une société numérique, un pays de service à forte valeur ajoutée, en s'appuyant sur une couverture réseau universel, l'identité numérique des personnes et du foncier, la transformation numérique de l'administration et des filières. Cette ambition devra être portée par des champions numériques dont le rayonnement dépassera les frontières du continent.

Le new deal technologique, à travers les 3 programmes de digitalisation des services publics, mise en place de la digital Factory et déclinaison Sectorielle du Numérique, vise à répondre aux besoins critiques du Sénégal en matière de digitalisation des services publics et de soutien à l'entrepreneuriat numérique et à l'innovation technologique. Le programme Digital Factory soutiendra l'innovation numérique en appuyant la structuration de l'écosystème entrepreneurial sénégalais, à travers la création d'un fonds d'investissement, le développement des compétences numériques, et la création d'infrastructures dédiées telles que des hubs et des incubateurs technologiques et également des industries numériques

Pour garantir une mise en œuvre efficace du programme Digital Factory, une étude de faisabilité approfondie est nécessaire afin de définir les composantes et les activités du programme, leurs coûts et la meilleure approche pour atteindre les objectifs stratégiques du Gouvernement. Un consultant expert sera donc recruté pour conduire cette étude et fournir des recommandations détaillées sur la conceptualisation d'un programme d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat numérique adaptés aux besoins du Sénégal. Cette expertise externe permettra de développer une feuille de route précise et d'identifier les partenariats et ressources indispensables pour le succès du programme, en s'assurant de l'alignement avec les priorités stratégiques nationales et les exigences de la Banque.

2. Objectif de la Mission

La mission a pour but de réaliser une étude de faisabilité approfondie du programme d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat numérique. Le consultant préparera une feuille de route opérationnelle détaillant les composantes du projet, les besoins techniques et financiers, et les actions nécessaires pour une mise en œuvre réussie en accord avec les standards de la BAD et les priorités stratégiques du Sénégal.

3. Activités de la Mission

Sous la tutelle du ministère de la Communication, des télécommunications et du numérique, le Consultant expert en innovation et entrepreneuriat numérique effectuera les tâches suivantes :

Entrepreneuriat numérique et innovation

Développement de l'écosystème d'innovation numérique

- **Analyse de l'existant** : Décrire de façon détaillée l'état actuel de l'écosystème d'innovation et d'entrepreneuriat numériques du Sénégal, notamment, les principaux acteurs et leurs rôles (les entrepreneurs et leurs domaines d'intervention, les incubateurs, accélérateurs, et autres structures de soutien à l'innovation existants), l'appui technique et financier accessible aux entrepreneurs et aux tech-startups, le niveau de maturité de l'écosystème, et identifier les besoins pour renforcer cet écosystème.
- **Proposition de nouveaux programmes d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat** : Développer des recommandations pour renforcer l'écosystème (incubateurs, accès au cloud, laboratoires d'innovation, etc.) et pour promouvoir l'innovation numérique.
- **Proposition de nouveaux programmes de formation** intermédiaires et avancés dans les compétences numériques (digital skilling)
- **Initiatives de mentorat** : Proposer des partenariats pour des programmes de mentorat et de soutien technique pour accompagner les startups au-delà du financement.
- **Stratégie de positionnement pour l'IA** : Proposer une stratégie pour positionner le Sénégal comme un acteur clé de la production de solutions IA, incluant la création de partenariats et de centres de recherche.

Accès au financement pour les startups

- **Évaluation des besoins en financement des startups** : Analyser les besoins financiers des startups numériques sénégalaises et étudier les modèles de financement existants pour identifier les lacunes.
- **Fonds d'investissement pour les startups** : Proposer la structure d'un fonds de capital-risque destiné aux startups numériques, en définissant les mécanismes d'accès au financement et les critères d'éligibilité. L'étude devra inclure les détails suivants :
 - **Structure légale et de gouvernance** : Définir la structure juridique, le conseil d'administration, les processus de décision, et les mécanismes de transparence du Fonds.
 - **Mécanismes de financement** : Identifier des sources de financement pour le Fonds, incluant les contributions privées, dons philanthropiques, fonds publics, et revenus d'investissement.
 - **Critères d'investissement et domaines prioritaires** : Déterminer les critères de sélection des projets, incluant la maturité technologique, le potentiel de marché, et l'alignement avec les priorités nationales.
 - **Appétit pour le risque et instruments financiers** : Évaluer le niveau de risque du Fonds et définir des instruments financiers adaptés, comme les participations, subventions, et prêts.
 - **Procédures de due diligence** : Concevoir des procédures d'évaluation pour juger de la viabilité technologique et commerciale des projets et établir des principes de négociation.

Phase II du Parc des technologies du numérique (PTN)

- Revue et validation des études architecturales de la phase II du PTN

Analyse financière du programme

- Préparer une estimation budgétaire détaillée pour tous les projets de digitalisation identifiés.
- Ajuster les budgets alloués en fonction des réalités économiques et des priorités identifiées durant l'évaluation des projets.
- Proposer des stratégies de réduction des coûts ou de réallocation des ressources pour optimiser l'impact des investissements.
- Préparer un tableau des coûts détaillés de toutes les composantes et activités retenues.

4. Livrables et Calendrier

Les livrables attendus incluent :

- **Rapport initial (Inception Report)** : Présenté dans les deux (2) premières semaines, ce rapport détaillera la compréhension de la mission, le plan de travail, et les consultations prévues.

- **Rapport d'étape (Intérim Report)** : Prévu dans les six (6) semaines suivant le début de la mission, il fournira un résumé des avancées, des résultats préliminaires, et des recommandations initiales.
- **Rapport provisoire final** : Soumis après douze (12) semaines, ce document intégrera le plan détaillé du projet, incluant les infrastructures et les programmes proposés.
- **Rapport final** : Produit à la fin de la mission semaine (16), il inclura toutes les révisions et les commentaires des parties prenantes.

5. Début et Durée de la Mission

- **Date de début** : 01 mars 2025
- **Durée** : La mission est estimée à une durée totale de **16 semaines**.

6. Qualifications du Consultant

Le consultant devra posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

1. **Formation académique** : Diplôme supérieur (Master ou PhD) en technologies de l'information, ingénierie, administration publique, économie numérique, ou dans un domaine connexe pertinent pour la transformation numérique.
2. **Expérience avérée dans la conception et le développement des programmes d'appui à l'innovation et l'entrepreneuriat numérique** : Expérience avérée dans le soutien et la promotion de l'entrepreneuriat numérique, avec des compétences dans le développement d'écosystèmes pour les startups technologiques, l'accompagnement des PME numériques, et la structuration de fonds de soutien à l'innovation.
3. **Expérience en gestion de projets complexes financés par des bailleurs de fonds** : Compétences éprouvées en gestion de projets financés par des institutions internationales ou multilatérales, avec un historique de collaboration efficace avec des parties prenantes du secteur public et privé.
4. **Capacités analytiques et stratégiques** : Compétences avancées en analyse des besoins et en définition des priorités pour des projets de grande envergure, avec la capacité de concevoir des cadres de suivi et d'évaluation robustes et de proposer des stratégies de gestion des risques.
5. **Excellentes aptitudes à la communication** : Compétences solides en communication écrite et orale, avec la capacité de préparer des rapports clairs et convaincants et de présenter des résultats à des publics divers.
6. **Langues** : Maîtrise du français et de l'anglais. Une expérience antérieure en Afrique de l'Ouest ou dans un contexte similaire serait un atout.

7. Services Fourni par le ministère de la Communication, des télécommunications et du numérique

- Accès aux données et informations pertinentes.
- Accès à un bureau de liaison et à un soutien logistique pour faciliter les consultations.

8. Modalités de Paiement

- 20 % à la présentation du rapport initial.
- 30 % après validation du rapport d'étape.
- 30 % après soumission du rapport provisoire final.
- 20 % après l'acceptation du rapport final.